

ANNEXE 3. LES OBJECTIFS IDENTIFIES DANS LE CONTEXTE MONDIAL ET REGIONAL

LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE DEVELOPPEMENT

5. L'Etat du Mali a souscrit à la réalisation des objectifs de développement adoptés par la communauté internationale à l'occasion des conférences et sommets mondiaux organisés par l'ONU dans les années 90. Ils concernent les différentes dimensions de la pauvreté et ses effets sur le niveau de vie des populations. Les objectifs sont au nombre de sept (7) :

- Réduire de moitié entre 2002 et 2015, la proportion de la population qui vit dans l'extrême pauvreté par la mise en œuvre de politiques économiques favorables à une croissance, forte, durable et redistributive ;
- Scolariser tous les enfants dans l'enseignement primaire d'ici l'an 2015 tout en améliorant la qualité des apprentissages en augmentant considérablement les ressources destinées aux constructions scolaires, au recrutement et à la formation des maîtres ainsi qu'aux matériels pédagogiques;
- Progresser vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici l'an 2009 en mettant l'accent sur la scolarisation et l'alphabétisation des filles et des femmes afin d'élargir leurs opportunités en matière de mariage, de maternité, de travail etc. ;
- Réduire des deux tiers les taux de mortalité infantile et juvénile d'ici l'an 2015 en affectant davantage de ressources aux services sociaux de base, à l'éducation des parents, à l'amélioration de la nutrition, en particulier pour les couches les plus démunies;
 - Réduire des trois quarts les taux de mortalité liée à la maternité d'ici l'an 2015 ;
 - Mettre les services de santé en matière de reproduction à la disposition de tous ceux qui en ont besoin d'ici à 2015 en développant les connaissances relatives à l'utilisation des méthodes contraceptives, à la prévention et au traitement des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/Sida, en favorisant la disponibilité de services de santé de qualité et peu onéreux ;
- Appliquer la stratégie nationale de développement- de l'environnement d'ici à 2005, de manière à réparer les dommages causés aux ressources environnementales, réduire l'impact de la pollution sur le niveau de vie des pauvres, accroître leur productivité et favoriser le développement durable.

LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEP AD)

6. Trois objectifs majeurs ont été définis dans le cadre du NEPAD : l'éradication de la pauvreté; la promotion de la croissance et du développement durable; et, mettre fin à la marginalisation de l'Afrique du processus de mondialisation. Pour atteindre ces objectifs, le NEP AD les questions stratégiques et les défis suivants sont identifiés:

- La restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité;
- L'émancipation de la bonne gouvernance ;
- La reprise de la croissance accélérée et du développement durable (taux de croissance annuel de 7% pendant 15 ans ;
- La réduction de la pauvreté et de l'inégalité des revenus;
- La consolidation des acquis démocratiques et le renforcement des institutions et structures démocratiques;
- La réhabilitation et la construction des infrastructures;
- La reconfiguration de l'architecture financière mondiale;

. Comblar le fossé numérique entre le Nord et le Sud.

8'''

ANNEXE 4. CADRE MACRO-ECONOMIQUE

1. OBJECTIFS MACRO-ECONOMIQUES

7. Le scénario du cadrage traduit l'impact des nouvelles mesures mises en œuvre dans le cadre du CSLP. Celles-ci sont non seulement relatives à une meilleure intégration des politiques sectorielles et macro économiques, mais aussi à un développement des synergies découlant de la libéralisation des secteurs productifs associée à une politique d'appui aux organisations professionnelles et aux producteurs, à l'accélération de la mise en place de programmes économiques et sociaux au niveau des collectivités décentralisées et la sécurisation des financements en matière d'infrastructures de transport et de base. L'objectif est d'atteindre un taux de croissance moyen sur la période 2002/2006 d'au moins 6,7%.

8. Il confirme d'une part, la reprise dans la filière cotonnière après la crise de 2001. D'autre part, le montant de la réduction de dette PPTE a été revu à la hausse en raison des nouvelles confirmations reçues des partenaires. Enfin, ce scénario traduit un consensus beaucoup plus large reposant sur une concertation étendue de tous les acteurs impliqués; ceci constitue un gage important dans l'engagement des autorités et des populations pour la mise en œuvre des nouvelles mesures.

1.1. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

9. Le cadrage repose sur les hypothèses d'évolution de l'environnement économique international projetées par le FMI sur la période 2002-2006. *Elles annoncent une stabilité des cours*

de l'or autour de 275 dollars l'once entre 2003 et 2006, en hausse de 5 dollars par rapport à son niveau prévu en 2002. En 2002, les cours du coton devrait être à leur plus bas niveau des dix dernières années, soit 46 cents/lb en raison d'une contraction de la demande par rapport à l'offre. Cependant, à partir de 2003, les cours devraient régulièrement monter sur toute la période. Quant au prix du pétrole, il se situerait en dessous de son niveau de 2001. Ces hypothèses sur l'environnement international sont une partie intégrante de ce cadrage.

1.2 LE SECTEUR REEL

1.2.1 La production

ul Les prévisions de production céréalière pour la campagne 2001/ 2002 reposent sur les premiers résultats de l'Enquête agricole et de conjoncture. Elles annoncent une reprise de la production en hausse de 24,1% par rapport à son niveau de 2001 (2.865.609 tonnes en 2001/2002 contre 2.309.868 en 2000/2001) contre une baisse de 20,2% enregistrée précédemment. Par type de culture, la progression est de 13,1% pour le riz, 103,8% pour le maïs, 13,6% pour mil et 23,1% pour le sorgho. Sur la période 2003-2006 les hypothèses de progression de la production céréalière sont de 5% par an pour les céréales sèches, en l'absence de perturbations pluviométriques. Quant au riz, avec l'augmentation des surfaces irriguées et des aménagements agricoles de proximité, la progression sera de l'ordre 7% par an sur la période 2003-2006. La mise en œuvre d'une «politique de sécurisation foncière» permettra d'assurer au riz un rôle moteur de croissance de l'économie et surtout de diversification des exportations.

Il. La production cotonnière qui a atteint un record de 575.000 tonnes en 2002 ne dépassera pas ce niveau en 2002/2003 en raison de la détérioration des cours mondiaux et de la baisse des prix aux

producteurs en 2002/2003 (180 F CFA/Kg contre 200 F CFA/Kg en 2001/2002). Sur la base des prévisions de la CMDT, elle évoluera par la suite à un rythme moyen de 3% par an sous l'effet de l'accroissement des terres emblavées.

12. En 2002, la branche de l'extraction, qui est également une branche motrice de la croissance, sera en recul de 9,3%, la production d'or passant de 53,6 tonnes à 48,6 tonnes d'or; ceci en raison de l'arrêt de la production de la mine d'or de Syama et du ralentissement de l'activité de certaines mines en exploitation. Les prévisions de production prévoient néanmoins une augmentation en 2003 avec 64.1 tonnes d'or. Ce niveau progressera légèrement mais à un rythme moins soutenu jusqu'en 2006.

1
!
!
!

Figure A- 3: Evolution et projections des principales cultures 1991-2006



Y_t = A_t + ε_t

A_t

Jj

-t:J_t

IV

-

" ...

"

" ...

"

0

-

" --1

co

"

--

IV 0 0 0

IV 0 0

IV 0 0 IV

IV 0 0 H

IV 0 0 ...

IV 0 0

"

IV 0 0 0

--- Mil Sorgho Riz ...<H- Maïs --- Coton .

Sources: CPS/MDR, CMDT, projections.

1.2.2 La croissance

13. Le scénario du cadrage, qui se fonde sur l'évolution des productions décrites plus haut,

permettra à l'économie malienne de réaliser un taux de croissance moyen de 6,7% sur la période 2002/2006, En 2002, la croissance attendue serait de l'ordre de 9,3%. Cette forte croissance est consécutive à l'augmentation de la production céréalière de 16,5% en volume, et surtout à un accroissement record de la production cotonnière de 102,4% en volume. Cet effet de rattrapage en 2002, consécutif à la situation de stagnation enregistrée en 2001, se traduit nécessairement par un léger ralentissement de la croissance en 2003.

14. Sur l'ensemble de la période 2002-2006, la croissance du secteur primaire (7,3% en moyenne) reposera sur l'agriculture vivrière principalement le riz, et le Coton.

15. La branche de l'extraction constituera avec les textiles, l'agroalimentaire et les BTP les principales sources de la croissance de 6,2% enregistrée par le secteur secondaire. Ceci, en raison du dynamisme du secteur aurifère qui atteindra des niveaux records de production soutenus et des prix internationaux stables, de l'accélération des travaux d'infrastructures de transport et de base, et du

développement des unités textiles et agroalimentaires, en relation avec l'activité du secteur primaire.

16. L'évolution du secteur tertiaire (5,9% en moyenne) sera soutenue essentiellement par les branches des transports et télécommunications, les services financiers, les services non marchands et

10

IIIIII:::

le commerce. Le regain de l'offre des services est imputable au développement des infrastructures de transport, au dynamisme créé à la faveur de la libéralisation du secteur des télécommunications, au retrait attendu de l'État du secteur bancaire et au renforcement des services de base ainsi qu'à l'impact de la croissance des deux autres secteurs.

1.2.3 L'investissement

17. Le niveau du taux d'investissement global sera en moyenne de 22,7% sur l'ensemble de la période 2002-2006. La mise en œuvre du plan d'action du CSLP et des projets routiers en cours se traduira par un taux d'investissement public élevé qui se situera autour de 8,2% en moyenne par an ; une tendance supérieure à celle enregistrée dans le passé. En ce qui concerne l'investissement privé, il enregistrera une croissance régulière en volume de 8% à 10% par an, exceptée l'année 2002 où le taux ne sera que de 4% en raison des incertitudes politiques. Cette performance ne sera possible qu'avec la mise en œuvre d'une politique volontariste de promotion des investissements étrangers directs prévue dans le CSLP

1.3 LES FINANCES PUBLIQUES

18. En matière de finances publiques, l'amélioration durable de la situation financière de l'État restera une composante essentielle de la politique budgétaire. L'objectif est de contenir le déficit global des opérations financières de l'État à un niveau soutenable tout en assurant la prise en charge des besoins pressants dans les secteurs prioritaires. Ceci requiert un relèvement rapide des recettes intérieures par un élargissement de la base fiscale ainsi qu'une maîtrise des dépenses publiques.

19. L'amélioration du niveau des finances publiques sur la période de référence sera imputable à l'augmentation des ressources internes, liée principalement à la réforme de la fiscalité, notamment sur les produits pétroliers

20. La mise en œuvre de la politique fiscale et le maintien de la rigueur dans la maîtrise des dépenses budgétaires conduiront à une situation budgétaire soutenable sur l'ensemble de la période. D'une manière générale, on assistera à une amélioration de l'ensemble des indicateurs budgétaires.

Figure A- 4 : Evolution des indicateurs de finances publiques

28.0%
25.0%
22.0%
19.0%
16.0%
13.0%
10.0%
7.0%
4.0%
1994
1995

1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006

-+- Recettes fiscales !PIB - Dépenses totales et prêts nets!PIB

- Déficit budg, base eng, hors dons!PIB +- Recettes fiscales !PIB

Sources: DNTCP, DNB, DNP, Projections

11

1.4 LA BALANCE DES PAIEMENTS

21. Les projections du cadrage font apparaître un excédent commercial de 11% du PIB sur toute la période 2002-2006. Cet excédent est lié principalement à l'accroissement des volumes de production d'or.

22. S'agissant du solde des transactions courantes extérieures, il se situera à un niveau moyen de -8,9% du PIB. Au regard du critère de convergence UEMOA fixé à -5% du PIB, cette contreperformance s'explique en partie par la dégradation des soldes de la balance des services et des revenus, notamment les postes transports et rémunérations des capitaux investis dans les sociétés minières.

2. LES FACTEURS DE RISQUES

23. Le cadrage macroéconomique présenté repose sur des hypothèses optimistes quant à l'évolution des principales composantes du secteur réel et de l'environnement international. L'économie malienne reste fragile en raison de plusieurs facteurs dont les plus importants sont:

- Les risques naturels (climats, parasites, etc) qui influent sur les productions agricoles, les prix des matières premières (or, coton, pétrole),
- L'instabilité des flux de ressources extérieures,
- Les tensions sociales et politiques tant à l'intérieur que dans la sous région, La pandémie du Sida.

24. Pour évaluer la soutenabilité du cadre macroéconomique, trois tests de sensibilité sont retenus et qui sont: l'instabilité de la production agricole, la baisse de la production d'or et la combinaison des deux premiers.

2.1 TEST DE SENSIBILITE PAR RAPPORT A UNE INSTABILITE DE LA PRODUCTION CEREALIERE ET UN PLAFONNEMENT DE LA PRODUCTION COTONNIERE (SENSIBILITE 1)

25. Dans ce scénario, la production céréalière (hors riz) évolue suivant la moyenne mobile des cinq dernières années. Ceci permet en effet d'intégrer des facteurs d'instabilité liés au climat en relation avec les observations passées.

26. La production cotonnière a été plafonnée à 550 000 tonnes de 2003 à 2006. Ce niveau de production en baisse par rapport à 2002 (575 000 tonnes) reste tout de même un niveau jamais atteint par le passé. En raison des perspectives moroses du marché mondial et surtout de l'application du nouveau mécanisme de fixation des prix aux producteurs calculés sur les prix mondiaux, la production cotonnière tendra vers un tel niveau compatible avec les superficies cultivées actuellement et surtout le déficit soutenable de la société cotonnière.

27. Dans ce cas de figure, le taux de croissance ne serait plus que de 6,0% sur la période 2006 et 5,1 % sur la période 2003-2006.

2.2 TEST PAR RAPPORT A UNE PRODUCTION D'OR CORRESPONDANT AU PLAN ACTUEL DE PRODUCTION (SENSIBILITE 2):

28. Ce Scénario caractérisé par une baisse régulière de la production minière, permet surtout de mettre en évidence l'importance de la production minière dans l'économie malienne. Dans ce deuxième cas de figure, le taux de croissance ne serait plus que de 5,1% sur la période 2002/2006. Si l'on exclut l'année 2002, le taux de croissance tombe alors à 4,1 % sur la période 2003/2006.

2.3 TEST COMBINANI

29. Ce test est une (avec un taux de crût 2003/2006.

Tableau A- 4 : Résul

PIB en volume	Sc. Base
	Test. 1
	Test. 2
	Test. 3
ISolde . budgétaire de base hors PPTE	Sc. Base
	Test. 1
	Test. 2
	Test. 3
Ecart de financement (en milliards de FCFA)	Sc. Base
	--
	Test. 1
	Test. 2
Solde courant	Sc. Base
	Test. 1
	Test. 2
	Test. 3

1

j

1